# 1<sup>ERE</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI

Monaco, 24-28 avril 2017



### EXAMEN DES ETATS FINANCIERS POUR 2016 ET RECOMMANDATIONS

Soumis par le Secrétaire général

#### Examen des états financiers pour 2016 et recommandations

#### Introduction

1. Selon les termes des documents de base de l'OHI qui étaient en vigueur jusqu'au 8 novembre 2016, le projet de rapport financier ainsi que ses recommandations devaient être soumis aux Etats membres aux fins d'approbation à la majorité des deux-tiers. Cela signifiait, la plupart du temps, que les comptes vérifiés ainsi que la répartition d'un éventuel excédent étaient approuvés en milieu d'année ou peu après.

### Impact des documents de base révisés sur l'approbation des états financiers et de leurs recommandations

- 2. Conformément à l'article 8 du Règlement financier qui est entré en vigueur le 8 novembre 2016, le Secrétaire général doit à présent soumettre les états financiers au Conseil et à la Commission des finances par correspondance, conjointement avec les estimations budgétaires pour l'exercice financier suivant.
- 3. Il n'est pas spécifié, mais peut être déduit de l'article 8 du Règlement financier et de l'ordre du jour provisoire des réunions du Conseil tel que détaillé dans la règle 8 des Règles de procédure du Conseil, que le Conseil est habilité à approuver les états financiers de l'année précédente ainsi que les estimations budgétaires et le programme de travail annuel associé pour l'année suivante. Ceci nécessite une clarification.
- 4. Le rapport financier pour 2016, tel que publié dans la partie 2 du rapport annuel, indique un excédent de 241k€ résultant de l'exécution du budget et recommande que l'essentiel de cet excédent soit transféré au fonds pour le renforcement des capacités, en particulier compte tenu du fait que le montant des projets de renforcement des capacités approuvés pour 2017 dépasse largement les fonds actuellement disponibles. Dans ces circonstances, il serait donc préférable d'abonder le fonds pour le renforcement des capacités dès que possible en 2017 afin que les projets contenus dans le programme de travail de renforcement des capacités qui ont été approuvés mais qui ne sont pas encore financés puissent être mis en œuvre.
- 5. La première réunion du Conseil n'aura pas lieu avant octobre 2017, lorsqu'un Président et un Vice-président auront été élus. Il sera donc difficile d'obtenir l'approbation par le Conseil du rapport financier pour 2016 et de ses recommandations avant cette date.

#### Recommandations

- 6. Etant données les circonstances particulières décrites précédemment, et compte tenu de l'impact potentiel sur le programme de renforcement des capacités pour 2017, le Secrétaire général soumet le rapport financier pour 2016 et ses recommandations à l'Assemblée aux fins d'examen et d'approbation. Le rapport financier pour 2016 et ses recommandations sont inclus dans l'annexe A.
- 7. En outre, notant le manque de clarté dans les documents de base concernés, le Secrétaire général demande à l'Assemblée de confirmer que le Conseil est habilité à approuver les états financiers pour l'année précédente ainsi que les estimations budgétaires et le programme de travail annuel associé pour chaque année suivante.
- 8. Le Secrétaire général recommande également que le Conseil convienne, lors de sa première réunion, d'une méthodologie et d'un calendrier appropriés afin de traiter les états financiers de chaque année et propose tout ajustement aux documents de base concernés qui pourrait s'avérer nécessaire.

#### A.1/F/04

#### Décisions requises de l'Assemblée

- 9. Il est demandé à l'Assemblée :
  - a. d'**approuver** le rapport financier pour 2016 et sa recommandation, qui est la suivante : répartir l'excédent de budget de 241k€ pour 2016 comme suit :
    - (1) 191k€ au fonds pour le renforcement des capacités,
    - (2) 50k€ au fonds de retraite interne ;
  - b. de **confirmer** que le Conseil est habilité à approuver les états financiers des années précédentes ainsi que les estimations budgétaires et le programme de travail annuel associé pour chaque année suivante ;
  - c. d'inviter le Conseil à convenir, lors de sa première réunion, d'une méthodologie et d'un calendrier appropriés afin de traiter les états financiers de chaque année et à proposer tout ajustement aux documents de base concernés qui pourrait s'avérer nécessaire.

#### Annexe A

## INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE



## ANNUAL REPORT 2016 RAPPORT ANNUEL 2016

Published by the IHO Secretariat Publié par le Secrétariat de l'OHI

#### Avant-propos du rapport financier pour 2016

#### Introduction

1. Le Secrétaire-général a l'honneur de présenter l'état des finances et des comptes de l'OHI pour 2016 conformément au Règlement financier de l'OHI.

#### Présentation des états financiers

2. Les états financiers sont présentés conformément à la présentation comptable internationale.

#### Résultat de l'année

3. Les états financiers vérifiés montrent un résultat positif pour 2016 de 280 796,25€ (cf. tableau 10 (anglais) et 11 (français)). Ce résultat comprend un excédent de 241k€ résultant de l'exécution du budget, un revenu exceptionnel net de 26k€ et l'inclusion de 13k€ d'actifs amortissables.

#### Exécution du budget

- 4. L'excédent de 241k€ résultant de l'exécution du budget comprend un revenu additionnel imprévu de 53k€ ainsi qu'une sous-utilisation de 194k€ du budget approuvé.
- 5. Les principales sources de revenu additionnel imprévu sont les suivantes :
  - a. la contribution d'un Etat membre en instance de suspension et qui n'avait par conséquent pas été prévue dans le budget approuvé : 20k€ ;
  - b. un meilleure rendement des placements que celui prévu dans le budget approuvé : 45k€.
- 6. La sous-utilisation du budget (194k€) est due aux raisons suivantes :
  - a. **Dépenses de personnel (159k€)**. Une augmentation de 2% du coût de la vie à Monaco a été incluse dans le budget approuvé, sur la base des augmentations passées, mais l'augmentation appliquée par le gouvernement de Monaco a été nettement inférieure. Cela a entraîné un excédent budgétaire de 18k€ au titre des salaires. Un excédent de 107k€ provient du fait que le chargé du soutien des normes techniques a été recruté tardivement (octobre au lieu de janvier). Des excédents supplémentaires (6,2k€) proviennent du fait que les dépenses engagées pour la formation du personnel ont été inférieures à celles prévues. Les dépenses médicales ont été d'un montant inférieur de 18,5k€ à celles prévues dans le budget grâce à la négociation avec la société d'assurance d'un taux de remboursement plus avantageux. Des changements de situation non prévus de certains membres du personnel ont permis de réaliser des économies au titre des congés dans les foyers (8,2k€).
  - b. **Maintenance de l'informatique et des locaux (4 k€)**. Suite à des négociations avec les prestataires de services, des économies ont été réalisées en matière de maintenance de l'informatique et des locaux, ce qui a permis de diminuer les dépenses par rapport au budget prévu.
  - c. Frais de voyages (35 k€). Les frais de voyages ont été inférieurs à ceux prévus dans le budget parce que plusieurs visites de haut niveau et techniques qui étaient planifiées n'ont pas pu être effectuées dans certains pays, à cause du changement de lieu de tenue de plusieurs réunions et parce que les déplacements ont été organisés de manière judicieuse, ce qui a permis de diminuer les coûts prévus.

#### Revenus et dépenses exceptionnels

7. Le revenu exceptionnel (26k€ - cf. tableau 3) est composé du paiement d'arriérés de contributions par plusieurs Etats membres et de frais administratifs assumés par les donateurs de certaines activités CBF.

#### Remarques supplémentaires

#### Contributions financières en attente de certains Etats membres

8. Dans l'examen des résultats positifs du bilan, il convient de noter que plusieurs Etats membres n'ont pas réglé leur contribution financière annuelle. A la fin de l'année, 13 Etats membres n'avaient pas entièrement payé leur contribution annuelle, soit un montant total de 294k€ qui constitue en réalité des revenus restant à percevoir pour 2016. Ceci représente 9% du montant total des contributions attendues des Etats membres, à comparer à 11% en 2015 et 9% en moyenne sur 5 ans. Lorsque ces dettes seront finalement soldées, les sommes seront indiquées dans les comptes annuels pertinents en tant que revenus supplémentaires non prévus, comme cela a été le cas en 2016. Par conséquent, pour suivre la pratique des années précédentes, les contributions financières dues ne sont pas soustraites de l'excédent budgétaire effectif examiné dans les paragraphes 16 à 19.

#### Fonds de retraite interne

- 9. Le fonds de retraite interne (FRI) finance le plan de retraite indépendant de l'OHI établi de longue date (régime de retraite) pour un certain nombre d'employés du BHI en poste depuis le plus longtemps ou à la retraite. Les retraites de dix retraités et d'un employé en activité sont couvertes par le FRI.
- 10. Le FRI est à dessein investi dans des comptes de placement à faible risque. Ces dernières années, ces comptes ont généré une rémunération nettement inférieure à celle des années antérieures du fait de la baisse générale des taux d'intérêt globaux. Le capital nécessaire à fin 2016 pour couvrir le passif du FRI a augmenté de 466 649€, pour atteindre 3 726 557€, soit un déficit estimé du fonds de 680 079€ (-18.25%).
- 11. L'estimation du passif du FRI est calculée et ajustée chaque année à l'aide d'une évaluation actuarielle, laquelle dépend de plusieurs facteurs très difficiles à prévoir, incluant l'évolution des taux d'intérêt sur le long terme et la longévité des retraités dans le petit groupe de bénéficiaires du plan de retraite.
- 12. En 2016 et 2017 une dotation de 65k€ au FRI a été faite pour s'assurer que le niveau du FRI demeure relativement équilibré par rapport au passif estimé. Cette dotation au FRI a été faite spécifiquement pour tenir compte de l'éventuel passif supplémentaire résultant des modifications au Règlement du personnel en 2017, dans lequel les plans de retraite personnalisés de plusieurs membres du personnel sont à présent garantis par l'OHI, conformément aux dispositions similaires prévues pour les employés de la Fonction publique monégasque. Est également pris en compte l'engagement supplémentaire pour un membre du personnel qui a opté pour le versement d'une pension équivalente à celle de la Caisse Autonome de Retraites (CAR) de Monaco, versée par l'OHI au moment du départ en retraite. Une dotation annuelle de 70k€ au FRI est incluse dans la proposition budgétaire de la prochaine période triennale 2017-2020.
- 13. Compte tenu de la nature à long terme et de la variabilité de l'estimation du passif du FRI, on considère que les dotations proposées au FRI seront suffisantes pour s'assurer que la récente augmentation de l'écart entre le passif estimé et la valeur du fonds diminuera progressivement, à temps pour faire face aux obligations du fonds.

#### Fonds pour le renforcement des capacités

14. En 2016, le fonds pour le renforcement des capacités (CBF) a financé directement des activités

#### A.1/F/04 Annexe A

de formation ainsi que la présence des participants à différents ateliers et séminaires techniques. Outre les crédits versés par la Nippon Foundation en 2014 et alloués au projet CHART (cartographie, hydrographie et formation associée) en 2016 (195k€), le fonds a reçu un soutien externe de la République de Corée à hauteur de 300k€. En ne tenant pas compte des activités approuvées, mais pour lesquelles on ne disposait pas de budget, 91% des visites techniques et 100% des autres engagements au sein du programme de renforcement des capacités ont été exécutés en 2016.

#### Autres fonds

- 15. **Fonds pour le déménagement**. Le fonds pour le déménagement est dans une situation saine pour couvrir tous les frais de déménagement des membres du personnel recrutés sur le plan international lors de l'entrée en fonction et de la cessation de service au Secrétariat de l'OHI, prévus pour les prochaines années sans qu'il soit nécessaire d'ajuster les prévisions budgétaires.
- 16. **Fonds pour les conférences.** La contribution au fonds pour les conférences à partir du budget annuel devra peut-être faire l'objet d'une révision en raison de l'entrée en vigueur de la Convention relative à l'OHI révisée et du besoin de tenir une réunion annuelle du Conseil de l'OHI, ce qui pourrait entraîner des dépenses additionnelles de gestion et d'accueil associées aux réunions, par rapport au régime actuel.
- 17. **Fonds pour les projets spéciaux**. A la fin de l'année, le fonds pour les projets spéciaux s'élevait à 85 902€. En 2016, le fonds a servi à financer un certain nombre de contrats externalisés à l'appui des travaux de développement de la S-100, ainsi qu'au remboursement de frais de voyages de membres du groupe de travail du comité international sur les normes de compétence (IBSC) chargé de développer un nouveau cadre de normes pour séparer les exigences de compétences des programmes de catégorie A et ceux de catégorie B.
- 18. **Fonds de l'IBSC**. Le fonds de l'IBSC a été créé en 2010. A la demande du secrétariat de la FIG (Fédération internationale des géomètres), qui a administré le fonds pour le compte du comité depuis sa création, le Secrétariat de l'OHI, en tant que secrétariat de l'IBSC, a assumé le rôle de trésorier du fonds en 2015. Le fonds détient les revenus générés par l'IBSC via son mécanisme de redevances, et soutient les opérations courantes de l'IBSC qui est conjointement géré et régi par l'OHI, la FIG et l'Association cartographique internationale (ACI). Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le solde du fonds s'élevait à 16 542, 99€. Un montant de 32 558,70€ a été reçu au titre des cotisations d'instituts sollicitant une homologation par l'IBSC, et 13 775,87€ ont été dépensés en frais de voyage pour la participation des membres du comité aux réunions. Le fonds est dans une situation financière saine et s'auto-finance avec un solde positif à la fin 2016 de 18 782,83€.

#### Proposition d'affectation de l'excédent budgétaire de 2016

- 19. Comme indiqué ci-dessus et rapporté dans les états financiers vérifiés, l'excédent budgétaire effectif pour 2016 était de 241k€.
- 20. Le Secrétaire général considère que le fonds pour le renforcement des capacités est crucial pour les Etats membres et devrait être prioritaire dans l'affectation de l'excédent budgétaire pour 2016. Plusieurs activités du programme de travail de renforcement des capacités pour 2017 restent à financer, pour un montant de 301k€.
- 21. Afin de conserver le montant en capital du FRI à une valeur proche de son passif potentiel estimé pour les retraités actuels et futurs, une affectation de l'excédent budgétaire est jugée appropriée et prudente (cf. paragraphe 10).
- 22. **Proposition**. Le Secrétaire général propose que l'excédent budgétaire pour 2016 d'un montant de 241k€ soit affecté comme suit :
  - a. 191k€ au fonds pour le renforcement des capacités
  - b. 50k€ au fonds de retraite interne

#### Conclusion

23. Le Secrétaire général garde à l'esprit la difficulté de prévoir les revenus de l'Organisation, en raison du défaut ou du retard de paiement des contributions financières des Etats membres de l'OHI, entre autres facteurs, mais en continuant d'avoir une approche conservatrice du budget et des finances de l'Organisation, il demeure confiant dans la situation financière de l'OHI et dans sa capacité à satisfaire l'ensemble de ses obligations actuelles.

Robert WARD Secrétaire général

#### A.1/F/04 Annexe A

#### International Hydrographic Organization - Organisation hydrographique internationale

#### <u>Index to the financial statements</u> <u>Index des états financiers</u>

<u>Tables</u>	
1	Comparative Balance Sheet - Bilans comparés
2	Comparative Global Income and Expenditure  Charges et revenus comparés
3	Profit and Loss Statement  Compte d'exploitation
4	Cash Flow Statement - Etat des flux financiers
5	Budget Implementation Summary - Compte rendu de l'exécution budgétaire
6	Overdue Contributions  Contributions échues
7	Creditors - Créditeurs
8	Notes to the Financial Statements  Notes relatives aux états financiers
9	Funds Fonds
10 11	Comparative Balance Sheets 2016 - 2015  Bilans comparés 2016 - 2015

Table 1

### International Hydrographic Organization - Organisation Hydrographique Internationale <u>Comparative Balance Sheet - Bilans comparés</u>

as of 31 December 2016 - au 31  $d\acute{e}cembre$  2016 (expressed in thousands of Euros -  $exprim\acute{e}$  en milliers d'Euros)

	See notes	2016	2015
Immobilisations - Fixed assets			
Valeur nette des immobilisations - Net Tangible assets	4	78	86
Actif circulant - Curent assets			
Débiteurs - Debtors Trésorerie disponible	5	433	473
Cash at bank and in hand:	10	5 193	5 415
Créditeurs - montants à moins d'1 an	•	5 626	5 888
Creditors - amounts falling due within 1 year	6	-1 758	-1 318
Fonds de roulement - Working capital		3 868	4 571
Engagements pour les retraites Pension commitments	7	4 379 -4 379	3 854 -3 854
Actif net - Net assets	•	0 3 945	0 4 656
Réserves - Reserves			
Capitaux permanents de l'OHI - Accumulated surplus Autres réserves - Other reserves	8+9	2 391 1 555 3 945	2 838 1 818 4 656

2015

2016

Table 2

## International Hydrographic Organization - Organisation Hydrographique Internationale <u>Comparative Global Income and Expenditure - Charges et revenus comparés</u>

as of 31 December 2016 - au 31 décembre 2016

(expressed in thousands of Euros - exprimé en milliers d'Euros)

Revenus - Income Charges opérationnelles - Operating costs		3 182 -2 748		3 138 -2 696
Résultat opérationnel - Operating result		434	1	442
Intérêts reçus - Interest received  Equipement de bureau - Office equipment  Charges financières - Financial costs  Dotations aux fonds dédiés - Transfer to dedicated funds		105 -43 -56 -158	3 5 3	98 -39 -59 -103
Résultat annuel - Result for the year		281	<u> </u>	339
Etat d'évolution du financement permanent Statement of changes in permanent funding	Capitaux permanents de l'OHI Net members funds	Réserve de réévaluation Revaluation Reserve	Autres réserves Other reserves (note 9)	Total
<u>Montants au 1er Janvier 2016 -</u> <u>Available on 1 January 2016</u> Résultat de l'année - Result for the year	2 838 281		2 -	2 840 281
Evolution des fonds dédiés - Evolution of dedicated funds:  - Dépensé à partir des fonds dédiés - Spent from dedicated funds - Fonds de retraite interne - Internal Retirement Fund - Fonds pour le déménagement des directeurs - Relocation Fund - Fonds pour les conférences - Conference Fund	-34		1 553 - - -	1 553 -34
<ul> <li>Fonds pour le Renforcement des Capacités - CB Fund</li> <li>Fonds pour les Projets spéciaux - Special Projects Fund</li> </ul>	-200 -30		-	-200 -30
Mouvements dans l'année - Movements in the year (provisions) :  - Provision Etats membres - Provision Member States  - Variation provision du FRI - Changes in IRF requirements  - Dotation du fonds de réserve d'urgence - Allocation to Emergency Reserve	-462 -1		-	-462 -1
Fund  Montants au 31 Décembre 2016 - Available at 31 December 2016	2 391		1 555	3 945

#### $International\ Hydrographic\ Organization\ -\ Organisation\ Hydrographique\ Internationale$

#### **Profit and Loss Statement - Compte d'exploitation**

as of 31 December 2016 - au 31 décembre 2016

(expressed in thousands of Euros - exprimé en milliers d'Euros)

		2016		2015
Revenus - Income				
Contributions des Etats Membres - Contributions from Member States Imposition interne - Internal tax		2 986 170		2 933 171
Ventes de publications - Sales of publications Revenus et dépenses exceptionnelles - Exceptional income and expenditure	;	26		34
Revenus financiers - Interest received	_	3 182		3 138
Intérêts des placements - bank interest		105		92
Intérêts sur contributions échues - Interest on overdue contributions		103		6
meres sur commonions centres interest on overdue contributions	_	105		O .
Charges opérationnelles - Operating costs				
Charges de personnel - Personnel costs	2 274		2 243	
Déplacements - Long Distance Travel	230		232	
Entretien des locaux et équipements -	101		90	
Maintenance of premises and equipment				
Postes et télécommunications - Postage and telephone	32		31	
Assistance technique - Technical support	47		44	
Consultants - Consultancy	15		1	
Autres publications - Other publications	1		2	
Revue H.I - I.H Review	10		10	
Autres coûts opérationnels - Other operating costs	15		16	
Fournitures de bureau - Office stationery	9		10	
Relations publiques - Public relations	13		16	
Charges diverses - Miscelleanous	1		2	
		-2 748		-2 696
Matériel de bureau - Office equipment				
Amortissement des immobilisations - Depreciation	22		23	
Autres achats - Other purchases	22		16_	
		-43		-39
Charges financières - Financial costs				
Créances douteuses - Bad debts	56		59	
		-56		-59
Dotations aux fonds dédiés - Allocation to dedicated funds		-158		-103
Résultat net annuel - Result for the year	I	281	_	339

Table 4

#### $International\ Hydrographic\ Organization\ -\ Organisation\ Hydrographique\ Internationale$

#### Cash Flow Statement - Etat de flux financiers

as of 31 December 2016 - au 31 décembre 2016

(expressed in thousands of Euros - exprimé en milliers d'Euros)

		2016		2015
Cash Flow opérationnel - from operating activities				
Résultat opérationnel de l'année - Result for the year		281		339
Ajustements pour - Adjustments for :				
Dépréciation des immobilisations - Depreciation	22		23	
Cession d'immobilisations - Sale of fixed assets Provision du FRI - IRF provision			0	
Variation des réserves - Change in reserves			0	
Intérêts bancaires - Bank interest	-105		-92	
Charges financières - Financial expenditure			0	
Résultat avant variation du fonds de roulement		-83		-69
Result before working capital changes		-83 198		269
Variation des débiteurs - Change in accounts receivable	-432		-21	
Variation des créditeurs - Change in accounts payable	-1 757		11	
		-2 189 -1 991		-11
Flux financier opérationnel - Operating cash flow		-1 991		259
Intérêts réglés - Interest paid	0		0	
Ajustement du Fonds de retraite - Retirement fund adjustment	467		93	
		467		93
Flux financier opérationnel net - Net cash from operating activities		-1 525		352
Flux financier des investissements				
Cash flow from investing activities				
Achats d'immobilisations - Purchase of fixed assets Cessions d'immobilisations - Sale of fixed assets	-13 0		-34 0	
Intérêts reçus - Interest received	105		92	
moreus regula interescretarea				
Flux net des opérations d'investissement				
Net cash movement from investment activities		91		58
Total des flux financiers - Total cash flows		-1 433		410
Disponibilités au 1er janvier de l'année				
Cash at 1st January of the year		8 730	_	8 320
Disponibilitás au 31 dácambra da l'annác				
Disponibilités au 31 décembre de l'année Cash at 31st December of the year	Euros	7 297	Euros 8	3 730
China at 2 250 December of the John	20103	1 27 1	Laros	, , 50

## International Hydrographic Organization - Organisation Hydrographique Internationale <u>Budget Implementation Summary - Compte rendu de l'exécution budgétaire</u>

as of 31 December 2016 - *au 31 décembre 2016* (expressed in thousands of Euros - *exprimé en milliers d'Euros* )

Revenus - Income	Budget	2016 Actual - <i>Réel</i>	Variance
Contributions des Etats Membres - Contributions from Members States	2 966	2 986	-20
Imposition interne - Internal tax	181	170	11
Intérêts bancaires - Bank interest	60	105	-45
Intérêts sur contributions échues - I nterest on overdue contributions			
	3 207	3 260	-53
Charges opérationnelles - Operating costs			
Charges de personnel - Personnel costs	2 434	2 274	159
Déplacements - Long Distance Travel	265	230	35
Entretien - Maintenance	105	101	4
Postes et télécommunications - Postage and telephone	34	32	2
Assistance technique - Technical support	50	47	3
Consultants - Consultancy	10	15	-5
Autres publications - Other publications	2	1	
Revue HI - I.H Review	10	10	
Autres coûts opérationnels - Other operating costs	17	15	1
Fournitures de bureau - Office stationery	8 12	9	-1 -1
Relations publiques - Public relations Charges diverses - Miscellaneous	12	13	-1
Charges aiverses - Wiscentaneous	2 947	2 748	199
		2 / 40	177
Dépenses d'investissement - Capital expenditure			
Amortissement - Depreciation	15	22	-7
Autres achats - Other purchases	12	22	-10
	27	43	-17
Autres Dépenses d'investissement (>762€) - Other Capital expenditure (o	ver 762€)		
Achat d'équipement informatique - Purchase of IT equipement	15	13	2
Achat de mobilier - Purchase of furniture	10	_	10
	25	13	12
Charges financières - Financial costs	50	56	-6
	158	400	-241

## International Hydrographic Organization - Organisation Hydrographique Internationale <u>Overdue Contributions - Contributions échues</u>

as of 31 December 2016 - *au 31 décembre 2016* (expressed in thousands of Euros - *exprimé en milliers d'Euros* )

	2016	2015	2014	Interest	Depreciation	Total
					**	
Cameroon - Cameroun	8	8	8	1,0	-1,0	24
Colombia - Colombie	12	12				24
D.P.R. of Korea - Rép.Pop.Dém. de Corée	20			4,8	-4,8	20
Ecuador - Equateur	1					1
Egypt - Egypte	4					4
India - <i>Inde</i>	72					72
Iran (Islamic Rep. of)-Iran (Rép. islamique d')	52	28		4,3	-4,3	80
Kuwait - Koweit	40					40
Mozambique - Mozambique	8	5		3,1	-3,1	13
Qatar - <i>Quatar</i>	24					24
Syrian Arab Republic- Rép. arabe syrienne	20			2,4	-2,4	20
Tonga - Tonga	8	8				16
Venezuela - Venezuela	24					24
	294	61	8	16	-16	363

Suspended IHO Member States	Outstanding	Interests	Depreciation	Balance
	Contributions	due		
Etats Membres de l'OHI suspendus	Contributions	Intérêts	Dépréciations	Solde
	arriérées	dus		
Dominican Republic - République dominicaine	6,3	0,8	-7,1	0,0
Dem. Rep. of the Congo - Rép. démocratique du Congo	8,8	1,0	-9,8	0,0
Serbia - Serbie	24,0	2,8	-26,8	0,0
	39,1	4,6	-43,7	0,0

<sup>\*\*</sup> See note 1 c

A.1/F/04 Table 7

## ANNEXE A International Hydrographic Organization - Organisation Hydrographique Internationale Creditors - Créditeurs

#### as of 31 December 2016 - au 31 décembre 2016 (expressed in thousands of Euros - exprimé en milliers d'Euros)

Contributions reçues d'avance		Reçues en 2016 pour les prochaines contributions	Reçues en 2015 pour les prochaines contributions
Contributions received in advance		Received in 2016 for future contributions	Received in 2015 for future contributions
Algeria - <i>Algérie</i>		0	24
Australia - <i>Australie</i>		32	32
Belgium - Belgique		48	48
Bangladesh - Bangladesh		2.4	24
Brazil - <i>Brésil</i>		44	44
Cyprus - <i>Chypre</i>		07	97
Estonia -Estonie		16	16
Finland - Finlande		4	32
France - France		<i></i>	57
Iceland - Islande		10	12
Ireland - Irlande		10	12
Latvia - Lettonie		1.6	16
Mauritius - <i>Maurice</i>		10	12
Mexico - Mexique		40	40
Montenegro - Montenegro		2	0
•			
Morocco - Maroc			16
Myanmar - <i>Myanmar</i>	•••••	0	0
Netherlands - Pays-Bas		10	65
New Zealand - Nouvelle-Zélande			12
Nigeria - Nigeria	•••••		0
Oman - Oman			8
Pakistan - <i>Pakistan</i>			16
Papua New Guinea - Papouasie No	ouvelle Guinée		0
Poland - Pologne			12
Portugal - Portugal			28
Romania - Roumanie			12
Russian Federation - Fédération de	e Russie		0
Saudi Arabia - Arabie saoudite		0	32
Singapore - Singapour			109
South Africa - Afrique du Sud		12	12
Suriname - Suriname		8	8
Sweden - Suède		48	48
Thailand - Thaïlande		44	44
Turkey - <i>Turquie</i>		61	61
United Kingdom - Royaume-Uni		109	109
Uruguay - <i>Uruguay</i>		20	32
Oluguay Oluguay		20	52
		1 005	1 090
<u>Créditeurs et charges à payer</u> - Ci	reditors and accruals		
Plan de pensions - Pensions plan p	payments	4	48
Charges à payer - Accruals		56	65
Autres créditeurs - Other		21	14
Currows Curvi		73	126

## International Hydrographic Organization - Organisation Hydrographique Internationale Notes to the Financial Statements - Notes relatives aux états financiers as of 31 December 2016 - au 31 décembre 2016

(expressed in thousands of Euros - exprimé en milliers d'Euros)

#### 1 Principes comptables - Accounting Policies

#### (a) Principes comptables de base - Basis of accounting

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique ainsi que selon les normes comptables internationales (IAS / IFRS).

The financial statements are prepared under the historical cost principle and in accordance with applicable International Accounting Standards.

#### (b) Revenus - Income

Les revenus proviennent essentiellement des contributions des Etats membres de l'OHI. Income principally represents contributions receivable from Member States.

#### (c) Contributions échues - Overdue contributions

Conformément à l'article 13 du règlement financier, l'OHI décompte un intérêt à raison de 1% par mois de retard sur les contributions échues. Les droits et prérogatives d'un Etat membre peuvent se trouver suspendus lorsque ces contributions sont échues depuis au moins 2 années (cf.art.16 du règlement financier de l'OHI). A compter de 2013, une provision complémentaire pour créances douteuses est instituée, afin de refléter les incertitudes géopolitiques de certains Etats membres.

Depuis 2015, une provision supplémentaire est constituée qui couvre les intérêts de retard non réglés par les Etats membres ayant soldé leurs arriérés de contribution.

In accordance with Article 13 of the Financial Regulations, the IHO charges interests at the rate of 1 % per month on overdue contributions.

Member States can be suspended when contributions are in arrears by at least two years (see Art. 16 of the IHO Financial Regulations).

From 2013, an additional provision for bad debts has been made, in order to reflect geopolitical uncertainties of some of the Member States.

From 2015, an additional provision has been made to account for the interest charges due from the Member States that settled their contributions in arrears.

#### (d) Amortissement des immobilisations - Depreciation of tangible assets

Il est pratiqué un amortissement sur toutes les immobilisations (d'un prix unitaire supérieur à 762 Euros) à hauteur de la valeur totale de l'immobilisation sur sa probable durée d'utilisation selon les taux suivants :

Mobilier - 20 % du coût par année (sur 5 années)

Equipement informatique - 33,33 % du coût par année (sur 3 années).

Provision is made for depreciation of all tangible assets (over 762 Euros in value per article) at rates calculated to write off the cost or valuation over its expected useful life as follows:

Furniture - 20% per annum on cost (5 years) IT Equipment - 33.33% per annum on cost (3 years).

#### (e) Transactions en devises - Foreign currencies

En cours d'année, les transactions libellées en devises sont converties en Euros au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

En fin d'année, les dettes et disponibilités libellées en devises sont converties en Euros au taux de change à la date d'établissement du bilan. Les pertes et gains de change sont enregistrés dans le compte de résultat.

During the year, transactions denominated in foreign currencies were converted into Euros at the rate of exchange ruling at the date of the transaction.

At the end of the year, current assets and liabilities denominated in foreign currencies were converted at the rate of exchange ruling at the balance sheet date.

Profit and losses on exchange are dealt with in the profit and loss account.

#### (f) Fonds de retraite - Retirement fund

L'OHI gère un fonds de pension dénommé Fonds de retraite interne (FRI).

Un membre du personnel actif et 10 retraités sont concernés par ce fonds.

La totalité des avoirs destinés à couvrir les engagements de ce fonds font l'objet de comptes bancaires spécifiques sous forme de comptes de dépôt à terme.

L'Organisation retient l'intégralité de l'engagement déterminé sur la base de l'estimation d'une étude actuarielle (voir note 7). A compter de l'année 2005, les pensions ont été réglées à partir des avoirs du FRI, au lieu d'être réglées à partir du budget de l'OHI, comme ce fut le cas de 2000 à 2004.

The Organization operates a benefit pension scheme known as the Internal Retirement

Fund (IRF). One current staff member and 10 retirees are covered by this fund.

A proportion of the assets held to meet the pension liability are held in designated bank accounts and investments.

The Organization makes full provision for the estimated liability based on actuarial valuation (see note 7).

From 2005, pensions have been paid from dedicated IRF accounts as opposed to a payment from the IHO budget as in previous years (from 2000 to 2004).

#### g) Réserve de trésorerie opérationnelle et Fonds de réserve d'urgence

#### **Operating Cash Reserve and Emergency Reserve Fund**

L'article 17 du règlement financier indique que le Secrétariat disposera à la fin de chaque année d'une réserve de trésorerie opérationnelle, dont le montant sera d'au moins 3/12èmes du budget opérationnel annuel,

L'article 18 du règlement financier indique que le montant du fonds de réserve

ne sera pas inférieur à 1/12ème du budget opérationnel annuel (voir note 10).

Article 17 of the Financial Regulations indicates that the Secretariat will have at its disposal by the end of each year an amount of operating cash reserve, which will correspond to at least 3/12th of the annual operating budget. According to Article 18 of the Financial Regulations the Emergency Reserve Fund shall not be less than 1/12th of the annual operating budget (see note 10).

#### h) Evolution ou changement de procédures internes - Evolution or changes of internal procedures

A compter de 2007, et en accord avec le commissaire aux comptes, les procédures internes ont évolué dans 2 domaines :

- pour l'amortissement des immobilisations, le Secrétariat retient maintenant la date d'acquisition de l'immobilisation au lieu de commencer à constater l'amortissement à partir du début de l'année suivante.
- les dotations aux fonds dédiés (Conférences, déménagement des directeurs, projets spéciaux, fonds pour le renforcement des capacités, fonds de rénovation et d'amélioration et fonds pour la GEBCO) sont dotées à partir du budget.

From 2007, and in agreement with the independant auditor, internal procedures have been developed in 2 areas:

- regarding the depreciation of fixed assets, the Secretariat now depreciates these assets from the date of acquisition of the asset, as opposed to starting the depreciation the year following that date.
- Allocations to dedicated funds (Conference Fund, Relocation Fund, Special Project Fund, Capacity Building Fund, Renovation and Enhancement Fund & GEBCO Fund) are included in the budget.

2 Information relative au personnel - Employee Information	2016	2015
Charges de personnel - Personnel costs :		
Secrétaire général et directeurs - Secretary general and directors	478	468
Salaires du personnel - Salaries to Staff Members	1 214	1 237
Cotisations aux régimes de retraite - Payment to retirement funds	342	346
Primes d'assurance - Medical insurance costs	122	117
Allocations au personnel - Allowances	40	49
Autres charges de personnel - Other staff expenses	43	27
Personnel temporaire - Temporary staff	36	0
Formation - Training	1	0
	2 274	2 243

L'effectif moyen annuel se décompose comme suit :

The average number of employees during the year was made up as follows:

Table 8		A.1/F/04 ANNEXE A
Secrétaire général et directeurs - Secretary general and directors	3	3
Personnel de cat. A - Category A Staff	5	5
Personnel de cat B - Category B Staff	11 19	11

#### 3 Imposition du résultat - Taxation

Selon l'accord conclu entre l'OHI et le Gouvernement de la Principauté de Monaco,

les résultats de l'activité de l'Organisation sont exempts d'imposition.

According to the agreement between the IHO and the Government of the Principality of Monaco, the Organization is exempt from direct taxation.

#### <u>4 Immobilisations</u> - Tangible Fixed Assets

- Tangiote Tixeu Assets	Mobilier & Instruments Furniture & Instruments	Biblio- thèque Library	Total
Valeurs d'acquisition - Cost			
Au 1er janvier de l'année - At 1 January 2016	290	37	326
Solde des mouvements de l'année -Net change during the year *	13	0	13
Au 31 décembre de l'année - At 31 December 2016	303	37	339
* Achats moins mises au rebut - Purchases less scrapping of equipment  Amortissements - Depreciation			
Au 1er janvier de l'année - At 1 January 2016	-240	0	-240
Amortissements de l'année - Depreciation for the year	-22	0	-22
	-262	0	-262
Valeur nette - Net book value			
Au 31 décembre de l'année n-1 - At 31 December of previous year	49	37	86
Au 31 décembre de l'année n - At 31 December of current year	41	37	78
, and the second se			, ,
<u> 5 Débiteurs</u> - <u>Debtors</u>	2016		2015
Contributions restant dues (nettes de provision)	280		299
Overdue contributions less provision			
TVA récupérable - VAT recoverable	54		38
Avances au personnel et charges constatées d'avance	99		135
Prepayments and Staff advances	422	_	472
	433	_	473
6 Créditeurs - Creditors	2016		2015
<u>o oremens _ creators</u>	2010		2013
Contributions reçues en avance - Prepaid contributions	1 005		1 090
Garantie au FRI - Guaranty to the IRF	680		102
Créditeurs et charges à payer - Creditors and accruals	73		126
	1 758		1 318

7 Engagements pour la retraite - Pension Commitments	2016	2015
- Dépôts à terme du FRI - IRF Bank deposits	3 046	3 158
- Disponibilités banque SMC - SMC Bank deposits	653	594
- Garantie du Secrétariat - Secretariat Guaranty	3 699	3 752 102
- Garantie du Secretaria - Secretaria Guaranty - Estimation de l'engagement de retraite du personnel	4 379	3 854
Estimated net liabilities for existing and former Staff Members	7377	3 034
8 Fonds dédiés (pour des opérations ultérieures)	2016	2015
Dedicated funds for future operations		
- Fonds pour les conférences - Conference Fund	374	360
- Fonds de déménagement - Relocation Fund	283	288
- Fonds de rénovation et d'amélioration - Renovation and Enhancement Fund	79	80
- Fonds pour le renforcement des capacités - Capacity Building Fund	214	543
- Fonds pour les projets spéciaux - Special Projects Fund	86	68
- Fonds pour la GEBCO - GEBCO Fund	212	186
- Fonds de la bibliothèque de présentation - Presentation Library Fund	32	22
- Fonds pour la conférence ABLOS - ABLOS Conference Fund	0	0
- Fonds IBSC - IBSC Fund	19	17
9 Réserves - Reserves		
- Fonds de réserve d'urgence - Emergency Reserve Fund	255	254
	1 555	1 818
10 Réserve de trésorerie en fin d'année - End of Year Cash Reserve	2016	2015

Le montant de trésorerie de fin d'année est un indicateur très utile pour illustrer la solvabilité de l'Organisation, et sa capacité à poursuivre ses opérations durant les 3 mois de l'année suivante (13 semaines).

Un mois supplémentaire se trouve requis pour le fonds de Réserve d'urgence, ce qui signifie un total de 17 semaines.

The end-of-year cash reserve is a very useful indicator of the liquidity of the Organization, and its ability to continue operations in the new year. It should be sufficient for 3 months operations (13 weeks). In addition, a further 1 month is required for the Emergency Reserve Fund; this means a total of 17 weeks.

Trésorerie de l'OHI - IHO Cash balances	5 193	5 415
(dont positions financières en devises - voir note 11 - including for		
Moins - Less		
- Contributions de l'année suivante - Contributions received in adva	-1 005	-1 090
- Valeur des fonds dédiés - Dedicated funds	-1 299	-1 564
	2 889	2 761
- Garantie en faveur du FRI - Guaranty to the IRF	-680	-102
- <i>Trésorerie disponible</i> - Net available Cash	2 209 *	2 658
* <u>36</u> <u>semaines de fonctionnement</u>	36 weeks of operations	
Total du budget de l'année suivante (2017) - Total budget for 2017 :	3 066 (hors fonds of	dédiés)
- Besoins financiers totaux (Art.17 & 18) = 17 semaines		
Total IHO financial requirements (Art. 17 & 18) = 17 weeks	<b>7</b> 66	
Art.17 Réserve de trésorerie opérationnelle (3 mois) :	-766	
Art.17 Operating Cash Reserve (3 months):	255	
Art.18 Fonds de réserve d'urgence (1 mois):	-255	
Art.18 Emergency Reserve Fund (1 month):	1 197 Euchdout d	la tuánavania diamanihla
		le trésorerie disponible
	Cash surplu	18

#### 11 Positions financières en devises - Foreign Exchange Holdings

2016

2015

Les disponibilités financières comportent des positions en devises étrangères.

Pour information, la valeur en milliers d'Euros de ces positions en devises en fin d'année sont :

The Cash balances include financial availabilites held in foreign currencies.

For information, the value in thousands of Euros of foreign currencies held at the end of each year was:

- Positions en USD - USD holdings

122

1

Ces positions en devises sont sujettes à revalorisation, en fonction de la variation des taux de change.

These holdings are liable to re-valuation, according to exchange rates fluctuations.

#### 12 Engagements de caution - Guarantee commitments

Personne visée: Monsieur Kentaro KANEDA, détaché du service des gardes-côtes japonais auprès du BHI, en qualité de locataire de son domicile

Objet: caution solidaire du locataire portant sur paiement du loyer mensuel de 1  $400\epsilon$ 

Durée du bail: 3 ans (01/03/2015 - 28/02/2018)

Person concerned: Mr. Kentaro KANEDA, seconded by the Japan Coast Guard to the IHB,

as Lessee of his apartment

Subject: surety on the tenant's monthly rent payment of € 1,400 Length: Length of lease: 3 years ( 01/03/2015 - 28/02/2018)

## FUNDS (Euros) FONDS (Euros)

#### CONFERENCE FUND - Fonds pour les Conférences

The Conference Fund allows the expenses linked to the Int. Hydrographic Conference/Assembly to be met. Le fonds pour les Conférences permet la couverture des dépenses de la Conférence hydrographique internationale/de l'Assemblée.

Amount of fund on 1 January 2016 - Montant du fonds au 1er janvier 2016

Budget Allocation 2016 - Dotation budgétaire pour 2016

Expenditure - Dépenses

Amount of fund on 31 December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016

360 357,99 € 20 000,00 -6 697,25

373 660,74 €

#### RENOVATION AND ENHANCEMENT FUND - Fonds de rénovation et d'amélioration

The renovation fund is is maintained in order to meet any major expenses incurred for modification or renovation purposes of the building, in relation to those expenses not covered by the Government of the Principality of Monaco.

Le fonds de rénovation est maintenu pour couvrir toute dépense importante de modification ou de rénovation des locaux, dont le financement ne serait pas assuré par le Gouvernement de la Principauté de Monaco.

Amount of fund on 1 January 2016 - *Montant du fonds au 1er janvier 2016* Expenditure - *Dépenses* Amount of fund on 31 December 2016 - *Montant du fonds au 31 décembre 2016*  80 489,46 -1 197,15

79 292,31 €

#### RELOCATION FUND - Fonds pour le déménagement des directeurs

This fund is intended to cover the removal and relocation expenses for the internationally recruited members of staff. *Ce fonds est destiné à couvrir les dépenses de déménagement des membres du personnel recrutés sur le plan international.* 

Amount of fund on 1 January 2016 - *Montant du fonds au 1er janvier 2016* Expenditure - *Dépenses*  288 354,36 -5 243,32

Amount of fund on 31 December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016

283 111,04 €

#### ABLOS CONFERENCE FUND - Fonds pour les conférences ABLOS

The ABLOS Fund supports the operational costs for the ABLOS conference which is held every other year. Le fonds ABLOS couvre les dépenses d'une conférence qui se tient tous les 2 ans.

Amount of fund on 1 January 2016 - Montant du fonds au 1er janvier 2016 Amount of fund on 31 December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016 -46,19

-46,19€

#### GEBCO FUND - Fonds pour la Carte Générale Bathymétrique des Océans

This fund was created in 2002 to support approved GEBCO project activities and includes the subventions received every year from the Government of the Principality of Monaco and any other supporting benefactors. Ce fonds a été créé en 2002 pour couvrir les activités liées à la GEBCO (recettes et dépenses), et inclut les subventions reçues chaque année du Gouvernement de la Principauté de Monaco et d'autres bienfaiteurs.

Amount of fund on 1 January 2016 - Montant du fonds au 1er janvier 2016

185 682,71

Income - Revenus:

Budget Allocation 2016 - Dotation budgétaire pour 2016

Subvention from the Governement of Monaco - Subvention reçue du Gouvernement de Monaco

B 300,00

GEBCO Digital Atlas

1 242,00

Transfer from Nippon Foundation - Transfert de la Nippon Foundation

1 575 279,62

Expenses - Dépenses:

Financial assistance to attend GEBCO meetings - Assistance financière à des participants

-38 827,76

University of New Hampshire 2017-2018-2019 - *Université du New Hampshire 2017-2018-2019* -1 152 105,41 Future of the Ocean Floor Forum -376 159,12

Amount of fund on 31 December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016

211 612,04 €

#### PRESENTATION LIBRARY FUND - Fonds pour la bibliothèque de présentation

This fund is dedicated to the maintenance of a specific publication (S-52 Annex A - *IHO Presentation Library for ECDIS*). During its 6<sup>th</sup> meeting, the Hydrographic Services and Standards Committee endorsed the continuation of the fund and recommended that the fund be used to support further development of the portrayal component of the new S-100 based generation of standards [1].

Ce fonds est dédié à l'évolution d'une publication spécifique (Annexe A à la publication S-52 - bibliothèque de présentation de l'OHI pour les ECDIS). Lors de sa 6 ème réunion, le comité des normes et services hydrographiques a approuvé la continuation de ce fonds et a recommandé qu'il soit utilisé pour financer le développement ultérieur de la composante présentation de la nouvelle génération de normes basée sur la S-100 [1].

Amount of fund on 1 January 2016 - Montant du fonds au 1er janvier 2016

<u>Income - Revenus :</u>

Sales of the publication "Presentation Library" - Ventes de la publication "Bibliothèque de présentation" Amount of fund on 31 December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016

22 279,42 9 722.73

32 002.15 €

#### EMERGENCY RESERVE FUND - Fonds de réserve d'urgence

As announced in FCCL 6/2003, the amount of the Emergency Reserve Fund shall not be less than 1/12th of the annual operating budget.

Conformément à la lettre LCCF 6/2003 approuvée, le montant du fonds de réserve d'urgence ne devra pas être inférieur à 1/12ème du budget opérationnel annuel.

Amount of fund on 1 January 2016 - Montant du fonds au 1er janvier 2016

Additionnal allowance to meet Financial Regulations Art.18 requirements - Allocation complémentaire pour

 $satisfaire \ les \ dispositions \ de \ l'article \ 18 \ du \ r\`eglement \ financier$ 

254 037,50

1 454,17

Amount of fund on 31 December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016

255 491,67 €

#### INTERNAL RETIREMENT FUND - Fonds de retraite interne (FRI)

Amount of social liability on 1st January 2016 - Montant de la dette sociale au 1er janvier 2016

Support from 2015 result - Affectation du résultat 2015

Provision 2016 - 65 000 00

The additional support is provided in order to build up the IRF so that it can fund the pensions of the remaining potential IHO pensioners.

In 2015 the IHB received the capital sum from the Personalized Pension Plan from a staff member who elected to take a CAR-equivalent pension. In 2016, the obligation towards this pensioner has been calculated on the same basis as the other pensioners in the IRF, and is now included in the IRF. From 2016, a provision has been included in the annual budget, to be adjusted every year, to cover the additional liabilities of the Staff Members electing to draw a pension equivalent to the CAR, in accordance with article 9.6 of the Staff Regulations edition 8.0.0

L'affectation du résultat 2015 a été décidée pour abonder le FRI de telle manière qu'il puisse financer les pensions des derniers retraités potentiels de l'OHI.

En 2015, le BHI a reçu le capital du Plan de Pension Personnalisé d'un membre du personnel éligible à une retraite alignée sur la CAR financée par l'OHI. En 2016, l'engagement envers ce retraité a été calculé sur la même base que les autres retraités du FRI, et est inclus dans le FRI. A partir de 2016, une provision, réévaluée tous les ans, est incluse dans le budget annuel, afin de couvrir les engagements supplémentaires générés par la possibilité pour les membres du

personnel de choisir une pension basée sur la CAR, conformément à l'article 9.6 du

Règlement du Personnel édition 8.0.0

Contributions received from staff - Cotisations reçues (Secrétariat et membres du personnel)

Interests received from Deposit Accounts - Intérêts perçus par le fonds (D/A)

Pensions paid from IRF - Pensions réglées par le fonds (FRI)

15 587,72

101 398,71

-211 806,68

3 264 088,03

Variation of IRF liability during the year - Variation annuelle de la dette sociale du FRI

462 469,00

Amount of IRF social liability on 31 December 2016 - Montant de la dette sociale du FRI en fin d'année

3 726 557,03 €

#### CAPACITY BUILDING FUND (CBF) - Fonds pour le renforcement des capacités

Circular Letter 87/2004 defines the CBF as a support to assist developing countries in building human and institutional capacities for the effective development of hydrographic surveying and nautical charting capabilities needed.

La lettre circulaire 87/2004 définit le CBF comme un soutien visant à aider les pays en voie de développement à établir des capacités humaines et institutionnelles en vue du développement efficace des capacités en levé hydrographiques et en cartographie marine nécessaires.

Amount of fund on 1 January 2016 - Montant du fonds au 1er janvier 2016	542 626,02	
Income - Revenus:		
IHO Budget Allocation 2016 - Dotation budgétaire de l'OHI pour 2016	45 000,00	
Support from 2015 result - Affectation du résultat 2015	200 000,00	
Interest on Japan support - Intérêts perçus sur les fonds du Japon	8 769,26	
Support from the Republic of Korea - Soutien reçu de la République de Corée	300 300,00	
		1 096 695,28
Expenses - Dépenses :		
Activities supported by the Rep. of Korea - Activités financées par la Rep. de Corée	-353 025,51	
Activities supported by Japan - Activités financées par le Japon	-323 158,17	

Amount of fund on 31 December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016

Activities supported by IHO Capacity Building Fund - Activités financées par le fonds de l'OHI

-882 444,16 214 251,12 €

-206 260,48

#### SPECIAL PROJECTS FUND - Fonds pour les projets spéciaux

The Special Projects Fund was established in 2012 to cover various special projects, such as the maintenance or drafting of standards, the editing or updating of complex publications, translations, and particular requirements identified by the Committees and other bodies of the Organization. This fund supports in particular the development of the new generation of S-100 based standards [1]

[1] The current generation of IHO standards supporting ECDIS is based on two main standards which are separate: S-57 which defines the contents and the format of ENCs and S-52 which specifies the portrayal of ENCs on ECDIS. The new generation of standards based on S-100 has a different structure: S-100 defines the framework and the general principles to be implemented in specific product specifications (such as S-101 for the next ENC generation ) which include portrayal rules when applicable.

Le Fonds pour les projets spéciaux a été établi en 2012 pour couvrir différents projets spéciaux, comme la maintenance ou l'établissement de normes, l'édition ou la mise à jour de publications complexes, diverses traductions, et des besoins particuliers identifiés par les comités et groupes de travail de l'Organisation. Ce fond couvre en particulier le développement de la nouvelle génération de normes basées sur la S-100 [1]

[1] La génération actuelle des normes de l'OHI relatives aux ECDIS est basée sur deux normes principales distinctes : la S-57 qui définit le contenu et le format des ENC et la S-52 qui régit la présentation des ENC sur les ECDIS. La nouvelle génération de normes basées sur la S-100 a une structure différente: la S-100 définit le cadre et les principes généraux applicables aux spécifications de produits particulières (comme la S-101 pour la future génération d'ENC) qui comprennent les règles de présentation éventuellement nécessaires.

Amount of fund on 1 January 2016 - Montant du fonds au 1er janvier 2016	68 037,02
IHO Budget Allocation 2016 - Dotation budgétaire de l'OHI pour 2016	20 000,00
Support from 2015 result - Affectation du résultat 2015	30 000,00
Expenses in relation to WP 3.3.9 - Maintain IHO Publications (C-6, C-47, S-5, S-8)	
Dépenses en connection avec l'élément 3.3.9 du programme de travail : Maintien des publications OHI	
Travel expenses - Frais de voyages	-32 134,37
Amount of fund on 31st December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016	85 902,65 €
IBSC FUND - FONDS IBSC	00 > 02,00 0
The purpose of the Fund is to support the approved operational expenses of the IBSC.	
From 2015, the IHO as secretary of the IBSC, took over the role of treasurer of the Fund.	
Le Fonds sert à couvrir les dépenses opérationnelles authorisées du Comité.	
A partir de 2015, l'OHI en tant que secrétaire de l'IBSC, a repris le rôle de trésorier du Fonds.	
Amount of fund on 1 January 2016 - Montant du fonds au 1er janvier 2016	16 542,99
Fees levied on institutions seeking recognition by IBSC - Honoraires facturés aux institutions	
souhaitant obtenir l'homologation IBSC	32 558,70
Travel expenses - Frais de voyages	-13 775,87
Amount of fund on 31 December 2016 - Montant du fonds au 31 décembre 2016	18 782,83 €

The ABLOS, GEBCO and IBSC funds are all operated as part of the consolidated IHO bank accounts Les fonds ABLOS, GEBCO et IBSC sont tous gérés par le biais des comptes bancaires consolidés de l'OHI.

#### COMPARATIVE BALANCE SHEETS 31 DECEMBER 2016 AND 31 DECEMBER 2015

ASSETS	2016	2015
I. INTERNAL RETIREMENT FUNDS ASSETS		
. Retirement cash invested (IRF)	3 046 477,68 3 046 477,68	3 157 602,43 3 157 602,43
. Long term guaranty from IHO funds	680 079,35	
	3 726 557,03	3 259 908,28
. Retirement cash invested (External Pension Plans)	652 784,92	594 168,31
II. VARIOUS DEBTORS		
Purchases made in advance	5 513,45	
Outstanding bills	10 170,09	
Advance to staff	25 199,67	
Claim for refunding of VAT	54 011,41	38 247,96
Interest from Deposit to be received	57 997,28	
Various debtors	0,00	
	152 891,90	173 838,39
III. OUTSTANDING CONTRIBUTIONS		
Contributions for the year	294 666,05	292 127,60
Contributions for previous years	68 299,52	50 402,12
Contributions for suspended MS	39 151,66	39 151,66
Interest remaining due on contributions	4 606,64	4 606,64
	406 723,87	386 288,02
IV. FURNITURE AND EQUIPMENT	302 631,19	289 564,75
Depreciation of assets	-261 653,28	
		,
V. LIBRARY	36 663,99	36 663,99
	77 641,90	86 160,29
		<del> </del>
VI. CASH AT BANK AND IN HAND		
IHO - Bank current accounts	793 932,19	
IHO - Bank deposit accounts	4 388 177,70	
Petty cash	10 491,17	2 906,30
	5 192 601,06	5 415 179,96
	10 209 200,68	9 915 543,25

LIABILITIES	2016	2015
I. STAFF RETIREMENT FUND LIABILITIES		
. Staff Retirement fund (IRF)	1 339 743,03	1 335 563,28
Provision to ensure pensions to IRF staff and retirees	2 386 814,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	,	ŕ
Actuarial estimate of liabilities	3 726 557,03	3 259 908,28
. Value of External Pension Plans	595 569,53	594 183,20
II. VARIOUS CREDITORS		
NSM Pension plans	36 961,05	0,00
A.M.R.R Complementary Retirement Scheme	16 074,91	
Accruals (outstanding bills, telex, telephone)	56 030,18	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Travel claims & wages	1 541,82	2 597,74
Provision for doubtful contributions	126 800,39	86 937,99
Various creditors	0,00	1 305,00
Deposits received for Conference (stand)	19 545,00	9 705,00
Guaranty to the IRF	680 079,35	
	937 032,70	314 947,89
III. FUNDS		
Conference Fund	373 660,74	360 357,99
Relocation Fund	283 111,04	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Renovation and Enhancement Fund	79 292,31	80 489,46
Capacity Building Fund	214 251,12	542 626,02
Special Projects Fund	85 902,65	68 037,02
GEBCO fund	211 612,04	185 682,71
Presentation Library Fund	32 002,15	22 279,42
ABLOS Conference fund	-46,19	-46,19
IBSC Fund	18 782,83	16 542,99
	1 298 568,69	1 564 323,78
IV. CONTRIBUTIONS RECEIVED IN ADVANCE	1 005 105 04	1,000,220,76
Received in advance or in excess	1 005 185,94	1 090 220,56
V. CAPITAL		
Emergency Reserve fund	255 491,67	254 037,50
Provisions for risks	-2 430 572,30	-1 968 103,30
Net yearly operating profit	280 796,25	338 806,66
Net Members Fund	4 540 571,17	4 467 218,68
	2 646 286,79	3 091 959,54
26	10 209 200,68	9 915 543,25

## Table 11 BILANS COMPARES (au 31 décembre 2016 et 2015)

ACTIF	2016	2015
I. TRESORERIE DES FONDS DE RETRAITE		
. Trésorerie disponible (FRI)	3 046 477,68 3 046 477,68	3 157 602,43 3 157 602,43
. Garantie long terme du BHI (FRI)	680 079,35	102 305,85
. Trésorerie placée (Plans externes)	3 726 557,03 652 784,92	3 259 908,28 594 168,31
II. DEBITEURS DIVERS Prestations effectuées d'avance	5 513,45	7 156,41
Factures non encaissées Avances au personnel Demande de remboursement de TVA	10 170,09 25 199,67 54 011,41	38 952,32 16 259,29 38 247,96
Intérêts sur placements à recevoir Débiteurs divers	57 997,28 0,00	73 222,41
	152 891,90	173 838,39
III. CONTRIBUTIONS  Contributions pour l'année en cours	294 666,05	292 127,60
Contributions échues (années précédentes) Contributions (Etats membres suspendus) Intérêts restant dus sur contributions échues	68 299,52 39 151,66	39 151,66
interets restant dus sur contributions ecnues	4 606,64	4 606,64 386 288,02
IV. MOBILIER & EQUIPEMENTS Amortissement des immobilisations	302 631,19 -261 653,28	
V. BIBLIOTHEQUE	36 663,99	/
VI. TRESORERIE DISPONIBLE	77 641,90	86 160,29
OHI - Comptes courants bancaires OHI - Comptes de dépôt & placement monétaire	793 932,19 4 388 177 70	378 472,84 5 033 800,82
Espèces en caisse	10 491,17	2 906,30
	5 192 601,06	5 415 179,96
	10 209 200,68	9 915 543,25

PASSIF	2016	2015
I. ENGAGEMENTS DES FONDS DE RETRAITE		
	1 220 742 02	1 225 5(2 20
. Fond de Retraite Interne (FRI) . Provision pour couvir les pensions du personnel	1 339 743,03 2 386 814,00	
(retraités et actifs relevant du FRI)	2 300 01 1,00	1 72 1 3 13,00
,		
Montant découlant de l'étude actuarielle	3 726 557,03	3 259 908,28
. Plans de pensions externes	595 569,53	594 183,20
II. CREDITEURS DIVERS		
Plans de pension NSM	36 961,05	0,00
Retraite complémentaire A.M.R.R	16 074,91	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Charges à payer (factures, télécommnucations, etc)	56 030,18	
Salaires et notes de frais	1 541,82	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Provision pour contributions Créditeurs divers	126 800,39 0,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Montants reçus pour la prochaine Conférence (stands)	19 545,00	
Garantie en faveur du FRI	680 079,35	
	937 032,70	314 947,89
HI FOUR DEDIES		
III. FONDS DEDIES Fonds pour les conférences	373 660,74	360 357,99
Fonds pour le déménagement des directeurs	283 111,04	
Fonds de rénovation et d'amélioration	79 292,31	/
Fonds pour le renforcement des capacités	214 251,12	
Fonds pour les projets spéciaux	85 902,65	
Fonds pour la GEBCO	211 612,04	
Fonds de la bibliothèque de présentation	32 002,15	
Fonds pour la conférence ABLOS Fonds IBSC	-46,19 18 782,83	
Tolids in Se	10 702,03	10 342,77
	1 298 568,69	1 564 323,78
IV. CONTRIBUTIONS RECUES EN AVANCE	1 005 185,94	1 090 220,56
Reçues en avance ou en excédent	1 003 103,94	1 090 220,30
V. CAPITAUX PERMANENTS		
Fonds de réserve d'urgence	255 491,67	254 037,50
Provisions pour risques	-2 430 572,30	-1 968 103,30
Résultat opérationnel net de l'année en cours	280 796,25	338 806,66
Capitaux nets permanents	4 540 571,17	4 467 218,68
	2 646 286,79	3 091 959,54
27	10 209 200,68	9 915 543,25